



7, rue Vallière
Québec (Québec)
G1K 6S9
Téléphone : 418 692-0022
1 800 463-5079
Télécopieur : 418 692-1338
Courriel : info@aprq.ca
Site Web : www.aprq.ca

Communiqué
Pour diffusion immédiate

« Ça va bien aller », mais pour tout le monde?

Québec, le 23 avril 2020 – L'Association de professionnelles et de professionnels retraités du Québec (APRQ) relève l'engagement du premier ministre François Legault du 11 avril dernier de « (...) tout faire pour bien s'occuper de nos aînés. Puis, par la suite, on va prendre les mesures nécessaires pour que tous nos aînés au Québec, que ça soit dans des résidences publiques ou privées, soient traités avec dignité. (...) ». Selon l'APRQ, il aurait fallu prendre cet engagement important bien avant la crise de la COVID-19, dans les résidences pour personnes âgées.

Situation d'urgence nationale : 4 000 personnes atteintes de COVID-19 dans nos résidences pour personnes âgées

À la suite des points de presse du premier ministre Legault, des 20 et 21 avril 2020, il appert que sur les 2600 établissements pour personnes âgées du Québec, 80 sont dans une « situation difficile », que « (...) Notre urgence nationale, ça reste la situation dans nos CHSLD, dans nos résidences pour personnes âgées, que ça soit des résidences pour aînés (RPA), des ressources intermédiaires (RI), tous les milieux où il y a plusieurs personnes vulnérables. (...) ». Selon le premier ministre, il a actuellement 4000 personnes qui sont atteintes de COVID-19 dans nos résidences. (...) »

Comme beaucoup de Québécois, l'APRQ est consternée par la situation prévalant dans nos résidences pour personnes âgées. « Nous sentons que des efforts sont faits pour reprendre le contrôle de la situation et nous voulons que le gouvernement poursuive en ce sens », de souligner le président de l'APRQ, Jacques Pelchat.

Pour une meilleure compréhension de ce qui s'est passé

Une attention toute particulière doit être portée pour comprendre ce qui s'est passé dans nos résidences pour personnes âgées durant cette période de pandémie à la COVID-19. L'APRQ voit positivement l'approche du Collège des médecins du Québec, de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires

du Québec qui ont annoncé la tenue d'une enquête pour faire la lumière sur la qualité des soins dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). L'APRQ propose d'étendre cette enquête sur plus de foyers pour personnes âgées. Il a été annoncé que d'autres types d'enquêtes auront lieu dans certaines résidences. Selon notre Association, il faudrait une commission d'enquête publique pour bien comprendre ce qui s'est passé.

Pour des États généraux sur les conditions des personnes âgées

Pour le président de l'APRQ, il est important que le Québec fasse un vaste chantier pour permettre à la population de participer collectivement et régionalement à l'amélioration des conditions de vie de nos aînés : « L'APRQ joint sa voix aux organismes de défense des droits des retraités ou de personnes âgées qui demandent la tenue la tenue d'États généraux sur les conditions de vie des personnes âgées. Ce serait une façon de faire participer les citoyennes et les citoyens qui souvent réclamaient depuis des années que les choses changent. Une façon d'aller chercher toute cette énergie ou ce désespoir qui a été vécu lors de cette pandémie à la COVID-19. »

Pour une amélioration des soins à domicile

Une mesure nous semble prioritaire et nos actions en ce sens doivent encore être bonifier. C'est toute l'importance des soins à domicile. Il faut permettre à nos aînés de pouvoir conserver cette autonomie, cette dignité en vivant dans leur foyer. Ce soutien plus que nécessaire serait des plus bénéfiques. C'est « L'armée manquante » dont parle Michel David (*Le Devoir*, 21 avril 2020) dans son article qui fait aussi référence au rapport de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), publié en 2017.

Appel aux membres pour briser l'isolement

Le président invite les membres à communiquer avec leurs anciennes collègues et leurs anciens collègues afin de s'assurer de leur bien-être et de briser, selon les cas, leur isolement.

Les membres du Conseil d'administration communiqueront avec certains d'entre eux qui ne possèdent pas d'adresse courriel afin de s'assurer que ces personnes demeurent en contact avec leur Association.

L'APRQ a déjà fait parvenir à l'ensemble de ses membres un message de solidarité. Avec la situation d'urgence et les mesures prises pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées, « Ça va bien aller ». L'APRQ souhaite ardemment que ce soit pour tout le monde.

À propos de l'Association de professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ)

L'APRQ est le regroupement de personnes retraitées ayant cotisé au Syndicat de professionnelles et professionnels du Gouvernement du Québec (SPGQ). C'est un organisme à but non lucratif et apolitique qui vise la promotion de la qualité de vie de ses membres, la mise à contribution de leurs compétences et de la variété de leurs expériences. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site : www.aprq.ca

- 30 -

Source :

Denise Boutin, vice-présidente aux communications – APRQ
Cell. : 514 452-5435

Pour plus d'informations :

Jacques Pelchat, président – APRQ
Cell. : 418 925-7745